

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres d'ÉquiLibre, tenue en virtuel, le 23 novembre 2023.**

---

**Membres présents**

Marie-Ève Blackburn	Andrée-Ann Dufour Bouchard	Andréanne Poutré
Marianne Blais	Marie-Claude Gendron	Nathalie Rolland
Émilie Breton-Gagnon	Annie Langlois	Jacques Sauvageau
Brigitte Carbonneau	Daphnée Legault	Anouck Sénécal
Amélie Côté-Lévesque	Roxanne Léonard	Karah Stanworth-Belleville
Delia Cozariuc	Tania Paracini	Jackie Tardif
Fannie Dagenais	Joanie Pietracupa	Julie Witty Chagnon

**1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée**

À 18h37, la présidente, Fannie Dagenais, souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

La présidente propose Roxanne Léonard comme secrétaire de l'assemblée. Elle est appuyée par Jackie Tardif. Elle constate ensuite le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Fannie Dagenais présente l'ordre du jour à l'assemblée. Sur proposition d'Annie Langlois, appuyée par Nathalie Rolland, l'ordre du jour est adopté tel que lu.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 novembre 2022**

Fannie Dagenais interroge les membres présents l'année dernière sur la conformité du procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle.

Jackie Tardif propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 novembre 2022. Elle est appuyée par Nathalie Rolland.

**4. Présentation du rapport financier audité 2022-2023**

Fannie Dagenais invite Sébastien Vandal, CPA CA, associé de la firme APSV comptables professionnels agréés Inc., qui a agi à titre d'auditeur pour l'année 2022-2023, à présenter le rapport financier.

## **5. Nomination de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2024**

Les administrateur.trice.s expriment leur satisfaction envers les services d'APSV comptables professionnels agréés Inc. et suggèrent de nommer la firme pour agir à titre d'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 août 2024. Il.elle.s précisent que la firme connaît très bien ÉquiLibre puisqu'elle réalise leur audit financier depuis plusieurs années.

Sur proposition de Jacques Sauvageau, appuyé par Joanie Pietracupa, le mandat d'audit des états financiers d'ÉquiLibre au 31 août 2024 est octroyé à la firme APSV comptables professionnels agréés Inc.

## **6. Présentation du bilan des activités 2022-2023**

Fannie Dagenais invite Roxanne Léonard à prendre la parole.

Roxanne Léonard félicite chaudement tous les membres de l'équipe pour leur excellent travail et remercie les administrateur.trice.s pour leur précieux soutien ainsi que les bénévoles et partenaires pour leur contribution aux projets d'ÉquiLibre. Elle invite ensuite Marianne Blais, Andrée-Ann Dufour Bouchard, Andréanne Poutré et Karah Stanworth-Belleville à présenter les retombées des projets sur lesquels elles ont travaillé au cours de la dernière année.

Fannie Dagenais, au nom du conseil d'administration, félicite la directrice et son équipe pour tout le travail réalisé cette année.

## **7. Ratification des actes des administrateur.trice.s pour l'exercice 2022-2023**

Fannie Dagenais propose que l'assemblée générale ratifie les actes posés par le conseil d'administration au cours de l'année financière se terminant le 31 août 2023. La proposition est appuyée par Andréanne Poutré et secondée par Julie Witty Chagnon.

## **8. Élection au conseil d'administration**

Fannie Dagenais invite Jackie Tardif, présidente d'élection, à présenter ce point de l'ordre du jour.

La présidente d'élection présente les six candidatures reçues, soient celles de Brigitte Carbonneau, Fannie Dagenais, Marie-Claude Gendron, Daphnée Legault, Nathalie Rolland et Jacques Sauvageau. Les administrateur.trice.s sont élu.e.s par acclamation puisque le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de postes en élection. Elle les félicite et remet la présidence de l'assemblée à Fannie Dagenais.

## **9. Fin de l'assemblée**

Fannie Dagenais conclut en félicitant à son tour les administrateur.trice.s élu.e.s et en remerciant de nouveau les employées, bénévoles, partenaires et les administrateur.trice.s. Elle clôt l'assemblée générale annuelle 2023 à 20h02.

Procès-verbal rédigé par Roxanne Léonard.

---

Secrétaire d'ÉquiLibre  
Procès-verbal adopté le 13 novembre 2024